

Aux honorables membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Le projet de loi C-36 qui est devenu la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (PCPVE) nous avait été présenté comme une loi qui protégerait les travailleuses du sexe de leurs clients abuseurs. Mon nom est Maxime Durocher et je suis une escorte masculine qui n'a que comme clients des femmes.

Par ce préambule, vous pouvez voir immédiatement le ridicule paternaliste de la PCPVE. Non seulement ces idéaux moralisateurs sont-ils déplacés, mais ceux-ci ne reflètent pas du tout la réalité de notre monde, alors qu'ils tentent de régler nos vies. Le travail du sexe ne se limite pas seulement à des femmes offrant leurs services à des hommes, mais à une diversité de genre qui se confondent en offres et demandes.

Pour ma part, je suis le reflet miroir parfait de la prémisse de la PCPVE, un homme qui offre ses services à des femmes. Loin sommes-nous de l'image de la femme victime des hommes perfides qui la soumettent à leurs moindres désirs par le biais d'un système patriarcal qui en fait d'elle une victime, une esclave.

Non, mes clientes, ces courageuses femmes ayant pris leur destin entre leur main, ne sont pas plus des victimes que mes collègues féminines. Tout comme ces dernières, elles revendiquent leur liberté sexuelle, le droit à la jouissance de leur corps et la souveraineté de leurs décisions. La PCPVE est une construction hypocrite du patriarcat qui invoque sa propre existence pour justifier l'augmentation de son contrôle sur les femmes, leur enlevant même leur droit de parole de manière paternaliste en leur disant qu'elles sont des victimes du système qui est le leur. Des contradictions sur toute la ligne.

En plus de cela, quand en juin 2014 le gouvernement fédéral conservateur du premier ministre Stephen Harper a annoncé par la bouche son ministre de la Justice, Peter MacKay, le projet de loi C-36, j'ai immédiatement perdu des clientes. Quand celle-ci est entrée en vigueur en décembre 2014, j'ai pratiquement perdu toutes celles qui me restaient. Ces femmes avaient peur du gouvernement et de cette loi limitant leur liberté d'action.

En 2013, j'avais à peine réussi à obtenir un revenu qui s'approchait du seuil de la pauvreté après deux ans d'acharnement, de planification, à sensibiliser la population féminine au fait qu'elles aussi pouvaient avoir accès aux services d'un travailleur du sexe pour leurs besoins intimes et émotionnels.

En janvier 2015, je me suis retrouvé à manger des sandwiches au beurre d'arachide... et je n'aime pas le beurre d'arachide. Vous me direz: "Pourquoi ne pas te trouver un autre travail?" Pourquoi pas, en effet?

Quelle est la raison pour laquelle un.e artiste préfère se serrer la ceinture pour s'investir dans son art? La passion, le désir de partager son talent, son indépendance, sa vision, le plaisir, son épanouissement... C'est la même chose pour moi.

Vous ne comprenez peut-être pas, mais ce travail, je l'adore. J'aime pouvoir aider ces femmes, faire leur connaissance de manière intime, leur apporter plaisir, soulagement, détente, compréhension, écoute; la possibilité d'être elle-même, de ne pas avoir à se soucier des autres, de simplement apprécier ce qui leur est offert. Cela m'apporte un plaisir incommensurable. Je sens que je fais une différence importante dans la vie de ces femmes et j'en suis extrêmement fier.

Je m'accomplis ainsi beaucoup plus que je n'ai jamais pu le faire auparavant. Même ces projets que j'essaie de mettre en place en attendant ce jour fatidique où je ne pourrais plus vivre du travail du sexe ne m'apporteront pas autant de satisfaction; ce sera un plaisir beaucoup plus égoïste.

Ce que je leur apporte par ce type de travail ne peut être accompli par un autre professionnel, car nul intervenant ne peut être en contact aussi intime de manière éthique avec sa cliente. Nous, les travailleuses et travailleurs du sexe, sommes un élément important de notre société. Notre rôle est de répondre aux lacunes intimes de bien des individus.

Toutefois, armées de valeurs morales pudiques, certaines personnes s'attaquent à nous par peur, déployant tous les moyens possibles et imaginables à leur disposition. Que ce soit au niveau financier, légal ou sociétair, leur propagande n'a qu'un seul but: faire dominer leur point de vue moralisateur, sans égard pour notre santé et sécurité. Nos droits fondamentaux sont bafoués, alors que l'on nous dit que c'est pour notre bien. De manière infantilisante, on nous refuse la parole, on refuse même de nous écouter quand nous la prenons.

Les cas d'abus dans notre domaine ne reflètent pas l'ensemble de notre réalité, tout comme les cas d'enfants maltraités ne reflètent pas le quotidien de l'ensemble des enfants. Ce n'est pas en criminalisant tous les parents qu'il n'y aura plus d'abus d'enfant. La Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (PCPVE) tente de rendre la tenue de compte illégale en espérant que cela éliminera les fraudes fiscales.

Cette loi me dit que je peux vendre mes services, mais qu'on ne peut les acheter. L'artiste peintre est-il réellement protégé du vol lorsque l'achat de ses oeuvres est rendu criminel? Voudra-t-il pour le moins peindre? Ne prendra-t-il simplement pas plus de risques pour vivre de son métier?

Je veux vivre de mon métier et mon métier est celui d'escorte pour femmes. Malgré la faible demande, c'est quelque chose de possible. Je l'ai prouvé et je continue de le faire, mais la PCPVE est un énorme boulet que mes clientes et moi devons tirer derrière nous sans relâche et sans raison valable.

La PCPVE repose sur des valeurs puritaines, une vision du sexe ou celui-ci est soit mal ou sacré, sans aucune place pour notre vision, qu'elle soit positive ou même neutre. Le Code

criminel possède déjà les lois nécessaires pour combattre l'exploitation qu'elle soit sexuelle ou non. La PCPVE est inutile et ne sert qu'à nous stigmatiser, nous mettre à l'écart, à nous effacer.

Nulle autre personne ne nous représente dans la lutte contre cette marginalisation. Nous sommes une minorité bien cachée, tapie dans l'ombre. Nous sommes vilipendés et nous n'avons aucun levier financier pour nous battre. Tout l'argent qui est levé dans le but d'enrayer l'exploitation sexuelle est dirigé contre nous dans l'espoir que nous abandonnions notre travail. Nous ne sommes pas la cause de l'exploitation; pas plus que la tenue de compte n'est responsable de l'évasion fiscale.

À chaque fois que ces groupes qui cherchent à abolir le travail du sexe frappent, c'est à recommencer à zéro pour moi. La PCPVE n'est ni la première attaque ni la dernière. FOSTA-SESTA (une paire de lois américaines) fut un autre borbier qui a vu fondre ma visibilité et par extension mes revenus.

Ces attaques ne cesseront jamais tant est aussi longtemps que les lois canadiennes ne respecteront pas nos droits fondamentaux. Bien des recherches ont démontré que la PCPVE a des incidences fortement négatives sur notre communauté comme l'a fait le AESHA Project (2018)<sup>1</sup> pour n'en nommer qu'une.

Si nous avions la législation canadienne de notre côté, nous pourrions commencer à changer notre sort, à apaiser la stigmatisation. En ce moment, tout.e citoyen.ne, incluant un.e agent.e des forces de l'ordre, peut justifier un acte discriminatoire en se disant que notre travail est criminalisé. Les mentalités (et celles-ci ont un effet direct sur notre santé et sécurité) ne changeront pas ainsi. Il faut abolir la PCPVE pour nous donner une chance de vivre sans discrimination.

Merci.

Maxime Durocher,  
Escorte pour femmes.

---

<sup>1</sup> , The harms of end demand criminalization: Impacts of Canada's PCEPA laws on sex workers safety, health and human rights.  
[http://www.cgshe.ca/app/uploads/2019/12/Harms\\_2019.12.16.v1.pdf](http://www.cgshe.ca/app/uploads/2019/12/Harms_2019.12.16.v1.pdf)